

Bonjour Michel,

Merci pour votre mail et le billet qui y est joint.

Je partage assez largement son contenu. Il faut juste ajouter qu'en ce qui concerne la décision de réouverture des maisons de repos, celle-ci n'avait aucunement été concertée avec les acteurs du secteur (ni les fédérations de maisons de repos ni les associations des aînés). Cette non-préparation a eu un effet totalement contreproductif..

Bien sûr, il faudra tirer des leçons de ce qui s'est passé et certains devront rendre des comptes. C'est un temps qui viendra lorsque la crise sanitaire se sera éloignée. Notre groupe portera ce débat au Parlement de Wallonie.

Cette pandémie nous a tous mis à l'épreuve et nous devons tous aussi avoir l'humilité de faire une certaine introspection.

L'action politique, c'est aussi tirer des leçons de ce qui s'est passé. Notre société a montré ses faiblesses et l'insuffisance de notre résilience dans de nombreux domaines. Il y a un champ immense d'action politique.

Pour les aînés, la voie de l'assurance-autonomie que le CDH remettra sur la table est une partie de la réponse pour un modèle plus humain et plus résilient. Nous serons les porteurs de tels changements !

Quant à la question du huis clos du CPAS, je me la pose également car une partie des décisions du CPAS sont des décisions pour lesquelles le huis clos n'a pas de sens (toutes les décisions d'investissements, d'ouverture ou de fermeture de services...). C'est l'un des débats que nous pouvons porter dans le processus « Il fera beau demain » auquel je ne peux que vous inviter à participer.

Belle journée !

François

François DESQUESNES
Député wallon
Président du groupe CDH
au Parlement de Wallonie